

Pour diffusion immédiate

**Couper dans les services aux personnes handicapées jusqu’à l’indécence**

Québec, lundi 9 décembre 2024 – L’Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l’intégration des personnes handicapées (AQRIPH) déplore que le gouvernement s’en prenne aux personnes handicapées et leurs proches en coupant ou en sous-investissant dans les programmes qui leur sont destinés.

Au cours des dernières semaines, nous avons appris que la mesure Contrat d’intégration au travail (CIT) qui permet l’intégration et le maintien en emploi de personnes handicapées a été amputée de 5 % pour plusieurs travailleurs handicapés; que le Programme d’adaptation de domicile a été suspendu pour le reste de l’année financière; que plusieurs bénéficiaires du chèque-emploi-service (CES) pour les services de soutien à domicile (SAD) ont subi une diminution du nombre d’heures accordées; que les familles qui bénéficiaient d’allocations pour le soutien aux familles (SAF) dépassant les barèmes de 1991 pour l’achat de services de répit verront leurs allocations réduites à partir d’avril prochain pour revenir aux barèmes d’il y a 33 ans.

De plus, en ce qui concerne la consultation qui vient d’être lancée sur la *nouvelle Politique nationale sur les soins et les services de soutien à domicile*, le gouvernement remet en question la décision gouvernementale de 1988[[1]](#footnote-1) d’accepter le principe de « la compensation des limitations fonctionnelles des personnes handicapées sans égard à leur revenu et celui de leur famille ». Même s’il s’agit d’un document de consultation, il est indécent que le gouvernement y envisage cette possibilité de remettre en cause un principe d’équité et de justice dont s’est doté le Québec pour les personnes handicapées.

**Citation :**

« On assiste ici à un recul de 35 ans au regard d’une plus grande équité nécessaire à une société plus inclusive des personnes handicapées. L’AQRIPH revendique que le gouvernement cesse de s’en prendre aux personnes handicapées dans son exercice de retour à l’austérité et recule concernant son attaque au principe de compensation. »

*Isabelle Tremblay, directrice générale de l’AQRIPH*

**À propos de l’AQRIPH**

L’AQRIPH est un organisme national de défense collective des droits des personnes handicapées et des proches, formé de 17 regroupements régionaux présents sur le territoire québécois, qui eux rassemblent plus de 400 organismes de personnes handicapées et de proches.

- 30 –

Sources : Isabelle Tremblay aqriph@aqriph.com 581.308.6770

 Pierre Berger pierre.berger@aqriph.com

1. Délibération du Conseil exécutif, 88-151 [↑](#footnote-ref-1)